

Cela aurait pu être la plus grosse fusion de l'histoire des communications. Elle n'eut finalement pas lieu. Le Département de la Justice des États-Unis interjeta appel, devant la Cour d'Appel des États-Unis, contre la décision du FCC approuvant cette fusion malgré l'opposition de trois des commissaires, et, pendant que l'appel était en suspens, ITT renonça à cette fusion.

Dans ce cas, une des craintes était que ITT pouvait considérer simplement ABC comme une partie de ses activités de relations publiques, et qu'il pouvait s'exercer des pressions de ITT sur ABC pour le forcer à déformer, d'une certaine manière, la publication des nouvelles.

M. Fortier: Et il en alla ainsi pendant que l'affaire était en cours.

M. Johnson: J'allais justement aborder cette question.

M. Fortier: Excusez-moi.

M. Johnson: Oui, en effet. Les compagnies ont répondu en disant: «Oh, mon Dieu, non, nous ne ferions jamais une chose pareille», assurance que la majorité de la Commission était toute prête à accepter. Mais quand, finalement une enquête se trouva ouverte, pendant qu'on enquêtait pour savoir si, vraiment, ITT s'ingérait dans le jugement porté sur les nouvelles, le *Wall Street Journal* fit savoir qu'un vice-président directeur général de ITT, et plusieurs autres dirigeants de cette corporation faisaient, en fait, subir des pressions plutôt extraordinaires au reporter du service télégraphique, et à un reporter du *New York Times*, et ainsi de suite, les appelant à domicile, les appelant dès que la copie du service télégraphique partait, essayant de leur en faire changer le contenu, et caetera.

Ils appelaient ces reporters pour essayer d'en obtenir des informations confidentielles, qu'en tant que reporters, ils auraient obtenues du Département de la Justice, au sujet de ses intentions dans cette cause, informations qu'ITT voulait pour les utiliser à son avantage dans ce litige. C'était vraiment mettre en évidence le peu de cas qu'ils faisaient du rôle propre des moyens de communication.

Il y a eu des cas de notes internes, qu'on a découvertes, ordonnant de ne pas mentionner certains faits, ou de les présenter dans une optique particulière, des cas de speakers prenant des positions sans fournir l'occasion d'entendre le point de vue opposé, contrairement à ce qui se fait à la télévision privée et sur les réseaux par câble. Une longue liste de cas parfaitement réels s'est établie année après année.

Comme vous l'avez lu, monsieur le président, dans ce passage de mon livre, ces sujets ne sont en général pas mis sous la forme de rapports internes, mais plutôt de sous-entendus verbaux de la part de ceux qui y sont compromis.

La combine la plus dangereuse, à mon avis, est celle qui passe par les phases suivantes: Le reporter ou le producteur vient avec une idée qu'il présente, et son idée est refusée; il vient avec une autre idée, qui est refusée; il vient avec une troisième idée, qui est refusée. A ce moment, il commence à comprendre la combine: chaque fois qu'il propose une idée quelque peu en désaccord avec l'intérêt de l'entreprise, son histoire est torpillée, ou son documentaire envoyé aux oubliettes.

Dans la seconde phase, il a des idées, mais il renonce à les proposer à ses supérieurs, parce qu'il sait qu'elles seront refusées.

Il pénètre dans la phase finale, où il n'a plus d'idées. C'est vraiment la phase la plus dangereuse. Vous atteignez alors le niveau où il n'y a plus de censure, parce que les idées ne viennent même plus à l'esprit.

Cependant, c'est une matière dont ceux d'entre vous qui sont, ici, dans le système politique, et ceux qui sont actuellement reporters ou éditeurs peuvent parler avec une plus grande autorité que je ne l'ai fait. Ce que j'ai fait consistait simplement à rassembler les exemples qui m'étaient tombés sous la main, à la suite de discussions innocentes avec des reporters, et de la lecture des articles et livres qu'ils avaient écrits sur les problèmes auxquels ils étaient confrontés. D'où pourrais-je tirer mon information, si ce n'est de gens qui sont dans l'industrie même? Mais les trois sources que j'ai citées, parallèlement avec l'affaire ABC-ITT, spécialement le premier dissentiment et les notes, sont probablement la plus belle collection d'ingérences horribles et préjudiciables des corporations.

Le président: Dans votre livre, vous parlez des solutions possibles aux problèmes de la concentration, et vous signalez en premier que le changement technologique augmentera probablement le problème. Vous dites, et je vous cite: «Le changement technologique va probablement tendre vers d'encore plus grandes concentrations.» Mais vous suggérez alors cinq solutions. J'aimerais avoir quelques commentaires sur ce que vous dites des solutions. Vous dites:

«... il est clair que nous ne devons simplement pas tolérer la concentration de la propriété des moyens de communication, excepté là où la concentration crée des avantages sociaux véritablement profitables. Ces avantages ne doivent pas être